



PROCES-VERBAL

Commission Régionale FUTSAL

Commission Régionale FEMINISATION

Réunion du : Jeudi 19 Janvier 2023

Présidence :

**Présent(s) : Mme GARDELLA Sandra – Mme BALDINI Frédérique
– Mr ARDILE Pierre François – BATTESTI André – VUOSO Bruno
– FONTANA Pierre**

**Absent(s) : Mme PERI Jeanne – Mr DOTTEL Jean-Charles – Mr
VECCHIOLI Thomas – Mme LIOTTA Alicia**

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

CHALLENGE NATIONAL

FEMININ FUTSAL

Se déroulera le dimanche 12 février 2023 au Cosec de Porto Vecchio avenue Pierre Coubertin.

LE REGLEMENT DE LA JOURNEE EST DEFINI PAR LE REGLEMENT SPECIFIQUE DE LA COMPETITION DE LA MANIERE SUIVANTE :

1-Durée des rencontres

Les rencontres se dérouleront en un temps de jeu de 20 minutes (temps-continu).

2 - Ordre des poules et des équipes

A :	ASPV	E :	SVARR
B :	USJF	F :	GFCBL
C :	O ALATAIS	G :	FC BALAGNE
D :	FECB	H :	AS CASINCA

3 -Programme

Le programme des rencontres est le suivant :

Poule 1 : ASPV - USJF- O ALATAIS - FECB

Poule 2 : SVARR- GFCBL- FC BALAGNE -AS CASINCA

Soit :

- A / B ASPV - USJF à 11 h 00
- E / F SVARR- GFCBL à 11 h 30
- B / D USJF- FECB à 12 h 00
- F / H GFCBL - AS CASINCA à 12 h 30
- C / D O ALATAIS - FECB à 13 h 00
- G / H FC BALAGNE - AS CASINCA à 13 h 30
- A / C ASPV - O ALATAIS à 14 h 00
- E / G SVARR - FC BALAGNE à 14 h 30
- D / A FECB - ASPV à 15 h 00

- H / E AS CASINCA - SVARR à 15 h 30
- B / C USJF - O ALATAIS à 16 h 00
- F / G GFCBL - FC BALAGNE à 16 h 30

- 17H15 FINALE (1^{er} de chaque poule)

4 - Règles de départage

Seule l'équipe classée première de sa poule est qualifiée pour la finale.

En cas de résultat nul à l'issue de chaque rencontre, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but disputée suivant le principe de "la mort subite" : arrêt au premier écart constaté.

Le classement est établi en tenant compte des points attribués comme suit :

- Match gagné à la fin du temps réglementaire : 4 points
- Match gagné sur l'épreuve des tirs au but à la suite d'un match nul : 2 points
- Match perdu sur l'épreuve des tirs au but consécutivement à un match nul : 1 point
- Match perdu à la fin du temps réglementaire : 0 point

En cas d'égalité de deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte :

- En premier lieu, du nombre de points obtenus lors des matchs joués entre les clubs ex aequo.
- En cas d'égalité de points, de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des matchs qui ont opposé les équipes à départager.
- En cas d'égalité de différence de buts lors des matchs disputés entre les équipes ex aequo, du plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.
- En cas de nouvelle égalité, de la différence entre les buts marqués et les buts concédés lors des matchs joués sur l'ensemble de la poule.
- En cas d'égalité de différence de buts sur l'ensemble des matchs, du plus grand nombre de buts marqués.
-

5 - Organisation

- a) 10H30 Contrôle des licences (attention licence validé saison en cours)
Listing licences avec photos obligatoires
- b) Une joueuse écopant d'un carton rouge est expulsée pour l'ensemble de la journée. Concernant les joueuses déjà suspendues, elles sont suspendues pour l'ensemble de la journée. Ainsi elles ne purgent qu'une seule rencontre pour l'ensemble de cette journée. Les cartons jaunes, eux, s'additionnent. Par exemple, si une joueuse écope d'un carton jaune par match, soit 3 cartons jaunes, elle sera suspendue pour une rencontre ultérieure.
- c) Cas non prévus dans le règlement sont tranchés par le comité d'organisation.

6 - Qualifications

1. Pour participer à l'épreuve, les joueuses licenciées Futsal ou Libre doivent être régulièrement qualifiées pour leur club à la date de la rencontre.
2. Les joueuses doivent être licenciées Seniors, U20 F et U19F avant le 1er février de la saison en cours.
Les joueuses licenciées U18F peuvent également participer à ce Challenge à condition d'y être autorisées médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la FFF.
Les joueuses licenciées U17F et U16F ne sont pas autorisées à participer à ce Challenge.
3. Une joueuse ne peut participer à la compétition que pour un seul club.

Le tirage pour la constitution des poules a été effectuée par le jeune Ardile Pierre Marie.